



Information importante : vous n'avez plus besoin d'acheter les manuels avant la rentrée !

Madame, Monsieur,

La réforme du lycée, mise en œuvre à la rentrée prochaine par le gouvernement, vient modifier l'organisation du baccalauréat et plus généralement la scolarisation de vos enfants. Dans le cadre de la modification des programmes fixés par l'Éducation Nationale, les lycéens et leurs familles devront se fournir en manuels scolaires neufs pour la rentrée 2019/2020.

Par ce courrier, nous souhaitons vous informer que la Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé d'assurer la gratuité des manuels scolaires à tout élève de seconde et de première (voies générales et technologiques) à partir du mois de septembre. Pour bénéficier de cette gratuité des manuels scolaires instaurée par la Région, il suffira de présenter la carte Pass'Région. Pour l'obtenir, nous vous invitons à vous rendre sur le site :

www.jeunesauvergnerrhonealpes.fr

Ce site permet de commander le Pass'Région (pour les jeunes qui entrent en seconde) qui donne accès à de nombreux avantages (avantage livres loisirs, cinéma, spectacles...) à mobiliser près de chez vous.

Toutes les informations pratiques permettant à votre enfant de recevoir ses manuels vous seront indiquées au sein de son lycée. La distribution des manuels sera notamment menée en collaboration avec les associations de parents d'élèves et les librairies locales.

Le recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités

Olivier Dugrip

Le président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Laurent Wauquiez

La rectrice de l'académie de Grenoble,
Chancelière des universités
Fabienne Blaise

Le recteur de l'académie de Clermont-Ferrand,
Chancelier des universités

Karim Benmiloud